

Cybersécurité : 6 précautions à prendre avant de partir en vacances



Même durant l'été les cyber menaces ne prennent pas de vacances. [Benoit Grunemwald](#), expert en cybersécurité chez [ESET France](#) vous propose de suivre six étapes en amont de votre départ en vacances afin de profiter de vos congés estivaux en toute sérénité.

Les vacances d'été approchent à grands pas et avec elles [les cyber menaces](#) associées. Pour partir en voyage l'esprit léger et vous offrir des congés en toute sérénité, suivez nos quelques conseils. Voici les bons gestes à adopter en amont de votre départ estival :

1. N'annoncez pas votre voyage publiquement

Il est tentant d'annoncer sa joie de partir en voyage sur les réseaux sociaux. Malheureusement, par ce biais, vous donnez alors les mêmes informations à vos amis qu'aux cyber criminels et cambrioleurs, qui peuvent donc cibler leur [phishing](#) selon votre lieu et vos dates de voyage. Faites tout autant attention à votre réponse automatique sur vos boîtes mails professionnelles et personnelles. Le message doit rester concis.

2. Faites des sauvegardes

Avant votre départ, sauvegardez toutes vos données sensibles pour les récupérer en cas de perte ou de

Ecrit par le 24 novembre 2024

vol de votre matériel informatique. Personne n'est à l'abri d'un malheureux accident. Une sauvegarde de vos données minimisera alors la perte. Vous pouvez multiplier cette protection en choisissant des supports physiques (clefs USB ou disques durs) et des supports virtuels via le Cloud et les Drives.

3. Modifiez (tous) vos mots de passe

Des mots de passe forts sont la première clef d'une [sécurité optimale](#). Alors, en amont de vos vacances, modifiez ceux des appareils et de vos applications en y intégrant majuscules, minuscules, chiffres et caractères spéciaux. Des mots de passe récents minimiseront leurs corruptions. Et évidemment, ces mots de passe doivent être différents entre les plateformes que vous utilisez. Ne faites pas l'impasse sur l'utilisation d'un gestionnaire de mots de passe.

4. Mettez à jour vos applications

Autre point de vigilance : les failles de sécurité. Pour les déjouer, pensez à faire une mise à jour de toutes vos applications avant de partir en vacances, que ce soient celles de votre téléphone, de votre ordinateur ou du système lui-même. Celles-ci sont régulièrement identifiées et corrigées par les développeurs et il est important de toujours avoir les dernières versions pour un minimum de risques.

5. Renseignez-vous

Avant chaque voyage, tâchez de connaître les principales informations sur votre lieu de villégiature pour parer aux éventuels problèmes techniques que vous pourriez être amené à rencontrer. Votre hôtel est-il équipé d'un réseau sécurisé ? Les prises de vos chargeurs correspondent-elles ? Y a-t-il des frais pour les appels vers vos proches ? Une fois ces informations acquises, prenez des mesures en conséquence : augmentation de votre forfait téléphonique, achats d'adaptateurs, installation d'application pour des appels en Wi-Fi.

6. Installez des outils de protection

Vous emmènerez certainement en vacances vos appareils mobiles : protégez-les. Les VPN permettront de limiter votre exposition à certaines attaques en chiffrant vos communications et en empêchant ainsi les pirates de les intercepter ou de les modifier. Si vous pensez utiliser vos appareils électroniques dans des lieux publics, posez sur l'écran un filtre de confidentialité pour qu'ils deviennent illisibles pour vos voisins. Pensez aussi à vous équiper d'un matériel vous permettant d'avoir toujours votre téléphone sur vous lorsque vous pratiquerez vos activités : une coque étanche sera notamment utile pour vous baigner avec votre smartphone, et ainsi échapper à un vol éventuel sur la plage...

[Benoit Grunemwald](#), expert en cybersécurité chez [ESET France](#)

Écrit par le 24 novembre 2024

Confinement : le stade nautique d'Avignon, seule piscine du Vaucluse à rester ouverte



L'ouverture du stade nautique d'Avignon vient s'ajouter aux [mesures adoptées](#) par Cécile Helle, maire d'Avignon. Seule piscine du Vaucluse à demeurer ouverte, l'équipement continue d'accueillir le public et ce jusqu'au 2 mai inclus, date annoncée de fin du confinement.

« Nous avons fait le choix de maintenir le [stade nautique](#) ouvert en raison de sa caractéristique d'établissement de plein air, précise Cécile Helle, maire d'Avignon. Quel que soit l'endroit où l'on se situe, nous sommes sensiblement à moins de 10km du stade. Le public pourra donc profiter pleinement de la piscine en journée et les enfants pourront maintenir une activité durant les vacances. »

Nouveauté toutefois : la réservation obligatoire d'un créneau de deux heures, étendu à toutes les plages horaires. La piscine sera ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 7h à 10h et de 11h30 à 18h30 ; mercredi de 11h30 à 18h30 ; samedi de 10h à 12h45 et de 13h45 à 18h ; dimanche de 9h à 16h15. Par respect des décisions sanitaires qui proscrivent les sports collectifs, les cours d'AquaGym seront annulés les lundi, jeudi et dimanche.

Ecrit par le 24 novembre 2024

« Etant en jauge limitée, nous étions contraints de refuser du monde, le créneau du dimanche est une nouveauté qui permet ainsi d'accueillir un public plus large. Le stade nautique est d'autant plus important compte tenu des écoles et des centres de loisir fermés », explique l'édile. Pour toute réservation : reservationstadenautique.mairie-avignon.com (ou par téléphone au 04 13 60 54 50).

Enfants des personnels obligés

Par ailleurs, la Ville met en place des lieux d'accueil pour les enfants des personnels mobilisés (soignants, police, services sociaux et médico-sociaux) :

- Crèche de la 'Croix des Oiseaux' de 7h30 à 18h30. Les parents peuvent téléphoner au CCAS (Centre communal d'action sociale) au 04.32.74.31.00 et demander la coordination petite enfance ou adresser un mail à contactpetiteenfance@ccasavignon.org
- Groupes scolaires Jean-Henri Fabre et Massillargues de 7h30 à 18h. Le service de restauration sera assuré pour ces enfants inscrits à la cantine.

Pour les vacances de Pâques, les enfants de 3 à 14 ans de ces personnels obligés pourront disposer d'une offre de loisirs (aux tarifs habituels), du lundi au vendredi 8h à 18h, à la Barthelasse et à la Souvine. Le transport des enfants doit être assuré par les parents.

Les parents peuvent inscrire leurs enfants prioritairement auprès du service Enseignement/Jeunesse, par téléphone au 04.90.16.32.72, 04.90.16.32.73, ou par mail. Ils peuvent également se manifester auprès des directions des groupes scolaires (le service Enseignement/Jeunesse les rappellera ensuite pour constituer le dossier).

Service de retrait dans les bibliothèques

Afin de continuer à emprunter des ouvrages, la ville d'Avignon a organisé un système de réservation et de retrait de documents en ligne dans les bibliothèques du réseau '[Avignon Bibliothèques](#)'. Pour réserver, directement depuis le portail de la bibliothèque en vous identifiant sur votre lecteur, par mail à l'adresse bm.webmaster@mairie-avignon.com, ou par téléphone du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, auprès de la bibliothèque dans laquelle vous souhaitez récupérer vos documents.

Le marché du centre-ville ouvrira le 15 mai

Situé sur la portion requalifiée qui s'étend de la place des Carmes à la place Carnot, le marché proposera tous les samedis, de 8h à 13h, des produits provençaux. La Ville affiche la volonté de valoriser les producteurs locaux et développer le commerce de proximité.

Par ailleurs, les marchés alimentaires suivants restent maintenus de 8h à 13h : la Trillade ; Montfavet ; la Rocade ; Saint-Jean ; Monclar ; Pont des Deux Eaux ; Les Carmes ; Chabran et Saint-Chamand. Sans oublier les marchés saisonniers des producteurs : tous les lundis, de 16h30 à 18h30, sur les Allées de l'Oulle et tous les vendredis, de 16h à 18h30 sur la Place de l'église de Montfavet. Les Halles

Écrit par le 24 novembre 2024

Gourmandes restent ouvertes du mardi au vendredi de 6h à 14h durant le confinement.

18 agents positifs sur 2 200

« Nous avons constaté une légère augmentation des cas de covid au sein de l'équipe de la Ville, qui reste en correspondance avec l'augmentation des contaminations au sein du Département. La semaine dernière, 18 agents municipaux sur 2 200 étaient positifs au covid, explique Cécile Helle. Nos agents ont basculé sur un système de roulement. » Les brigades, qui travaillent une semaine sur deux, alternent pour maintenir les différents services publics ouverts.

Les services de l'hôtel de ville (Etat civil, relations citoyennes) continuent d'assurer l'accueil du public, tout comme les mairies de quartier. Par ailleurs, [le centre de vaccination](#) à grande capacité départemental de Vaucluse ouvrira ses portes vendredi prochain à la salle polyvalente de Montfavet. Situé dans la zone d'Agroparc à Avignon, ce 'vaccinodrome' aura pour objectif de procéder à 6 000 vaccinations, du lundi au samedi, par semaine. « Nous sommes convaincus que c'est par la vaccination que nous réussirons à sortir de cette crise. Néanmoins, cela passe par toute une logistique à mettre en œuvre. L'accueil et la sécurité des sites sont assurés par les agents du Département ainsi que par le SDIS du Vaucluse qui nous prêtent main forte », précise Cécile Helle.

Nouvelles dates des vacances scolaires : ce que cela change pour l'employeur et le salarié

Écrit par le 24 novembre 2024



A l'issue d'une réunion avec les organisations syndicales, la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Élisabeth Borne et le secrétaire d'État chargé des Retraites et de la Santé au travail, Laurent Pietraszewski, invitent les employeurs à faciliter la prise de congés de leurs salariés qui ont des enfants sur les nouvelles dates de vacances scolaires (du 10 au 26 avril 2021) lorsqu'ils avaient déjà prévu leurs congés à des dates ultérieures.

« Il a été convenu avec les partenaires sociaux que cette solution devait être mise en œuvre dans le cadre du dialogue entre le salarié et l'employeur », expliquent ces derniers.

En droit commun, la période de prévenance est habituellement d'un mois pour poser ses congés. En bonne entente entre le salarié et l'employeur, il peut être décidé de modifier les dates de congé initialement prévues dans un délai plus court. Dans certains cas, la possibilité pour l'employeur d'imposer au salarié la prise de jours de congés ou de RTT, prévue par l'ordonnance du 16 décembre 2020, pourra également être utilisée.

Concrètement, cela veut dire que :

- Pour un parent de la zone B (initialement en vacances du 24 avril au 10 mai), le salarié pourra demander d'avancer ses congés de 15 jours ;

Ecrit par le 24 novembre 2024

- Pour un parent de la zone C (initialement en vacances du 17 avril au 3 mai), le salarié pourra demander d'avancer sa semaine de congés si elle était prévue du 25 avril au 3 mai ;
- Pour un parent de la zone A (dates de congés maintenues du 10 au 26 avril), il partira en congé comme prévu.

Par ailleurs, pour faciliter les modes de garde, les déplacements entre régions seront autorisés pour amener ou aller chercher un enfant ou plusieurs enfants chez un proche. Si le salarié ne peut pas décaler ses congés, qu'il ne dispose pas de mode de garde et qu'il est dans l'incapacité de télétravailler alors, il pourra être placé en activité partielle.

(Vidéo) Le Vaucluse confirme sa pole position pour les vacances d'été

Déjà [au top des destinations selon le site de réservation Abritel](#), le Vaucluse figure à nouveau en tête des territoires français pour les locations à l'occasion des prochaines vacances d'été. Ainsi, selon une étude de [papvacances.fr](#) reprise hier soir [au journal télévisé de TF1](#), notre département connaît une hausse des demandes de locations +78,4%, devant la Dordogne (+78,2%) et la Corse (+53,8%).

Malgré les incertitudes liées à la situation sanitaire, les français souhaitent ainsi privilégier les destinations nature (+56%), devant la mer (+13,4%) alors que les projets de séjours en ville diminuent de -18,5%.

L'engouement est tel que papvacances.fr a déjà enregistré une hausse des réservations estivales de +25% à ce jour.

Retrouvez en cliquant ci-dessous le reportage de TF1 consacré à ce sujet

Petit futé sort ses guides sur 100 km

Ecrit par le 24 novembre 2024

autour...

Le Petit futé sort son nouveau titre : '100 km autour', en version digitale pour les premières balades autorisées après le confinement pour les villes de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse.

Finie la règle du km autour de chez soi, vive celle des 100 km ! Même si restreint, ce rayon d'action, permet enfin de prendre l'air tout en respectant les règles en vigueur. L'occasion de redécouvrir lieux insolites ou chefs d'œuvre du patrimoine à proximité de chez soi. Se balader dans des forêts paisibles ou des petits villages au charme fou ou bien encore aller à la rencontre gourmande de producteurs amoureux de leur terroir, c'est ce que vous propose Petit Futé avec cette mini-collection de guides numériques gratuits : 100 km autour de... 12 titres, 12 villes de France avec, pour chacun, une sélection d'idées et de bons plans, testés et approuvés par ses auteurs du cru, pour vous évader près de chez vous, le temps d'un après-midi, d'une journée .. ou plus. En route vers de nouveaux horizons !

L'ensemble de ces titres est disponibles gratuitement sur toutes les plate-formes de téléchargement et sur : ebookfute.com